



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
ANNUEL**

**20
23**



Sommaire

2023 en chiffres.....	p.3/4
Accompagner les entrepreneurs ayant perdu leur entreprise	p.5/6
Changer le regard de la société sur l'échec	p.7/8
Les temps forts de nos antennes	p.9/10
Ils ont été accompagnés en 2023	p.11/12
Ils ont parlé de nous	p.14/18
La gouvernance de l'association.....	p.19/20
Nos partenaires & soutiens	p. 21/22
Les nouveaux partenaires 2023	p. 23
Nos contacts	p. 24

Édito

« La ressource la plus rare, dans l'entrepreneuriat, c'est l'entrepreneur... Pourtant, tous ne réussissent pas du premier coup. Alors comment faire pour multiplier le nombre d'entrepreneurs qui osent essayer et simultanément améliorer significativement leur taux de réussite ? L'idée de 60 000 rebonds, c'est que tout entrepreneur a le droit d'essayer plus d'une fois, et que la société n'a pas le droit de les inciter à y renoncer. Bien au contraire. C'est pourquoi, 60 000 échecs donnent 60 000 occasions de réussir. » disait il y a 10 ans Philippe Rambaud, créateur de l'association.

Mieux faire connaître l'existence et le rôle de l'association, c'est un premier objectif, car si on n'est pas connu des entrepreneurs, ils ne viendront pas vers nous. Tisser des liens avec les réseaux d'entrepreneurs et avec les organisations professionnelles, être visibles dans les manifestations dédiées, être visibles également sur les réseaux sociaux et organiser le relais par l'intermédiaire de nos mécènes : voilà quelques-unes des actions qui doivent traduire notre volonté de communication.

Avoir des antennes au plus près de nos entrepreneurs, dans chaque département, c'est l'autre orientation pour toucher le cœur des tissus entrepreneuriaux, là où tout se joue, là où le bouche à oreille fonctionne à fond.

Le moteur ainsi lancé ne s'arrêtera pas et permettra à ceux qui le souhaitent de rejoindre l'association en tant que bénéficiaires mais aussi comme bénévoles en tant que parrain ou marraine, en tant que coach, qu'expert ou bien partenaire ou mécène pour développer un collectif tourné vers la volonté de changer le regard sur l'échec en promouvant le devoir d'essayer.

**Philippe Delaunay &
Alain Marion,
Co-Présidents de
60 000 Rebonds
Grand Ouest**



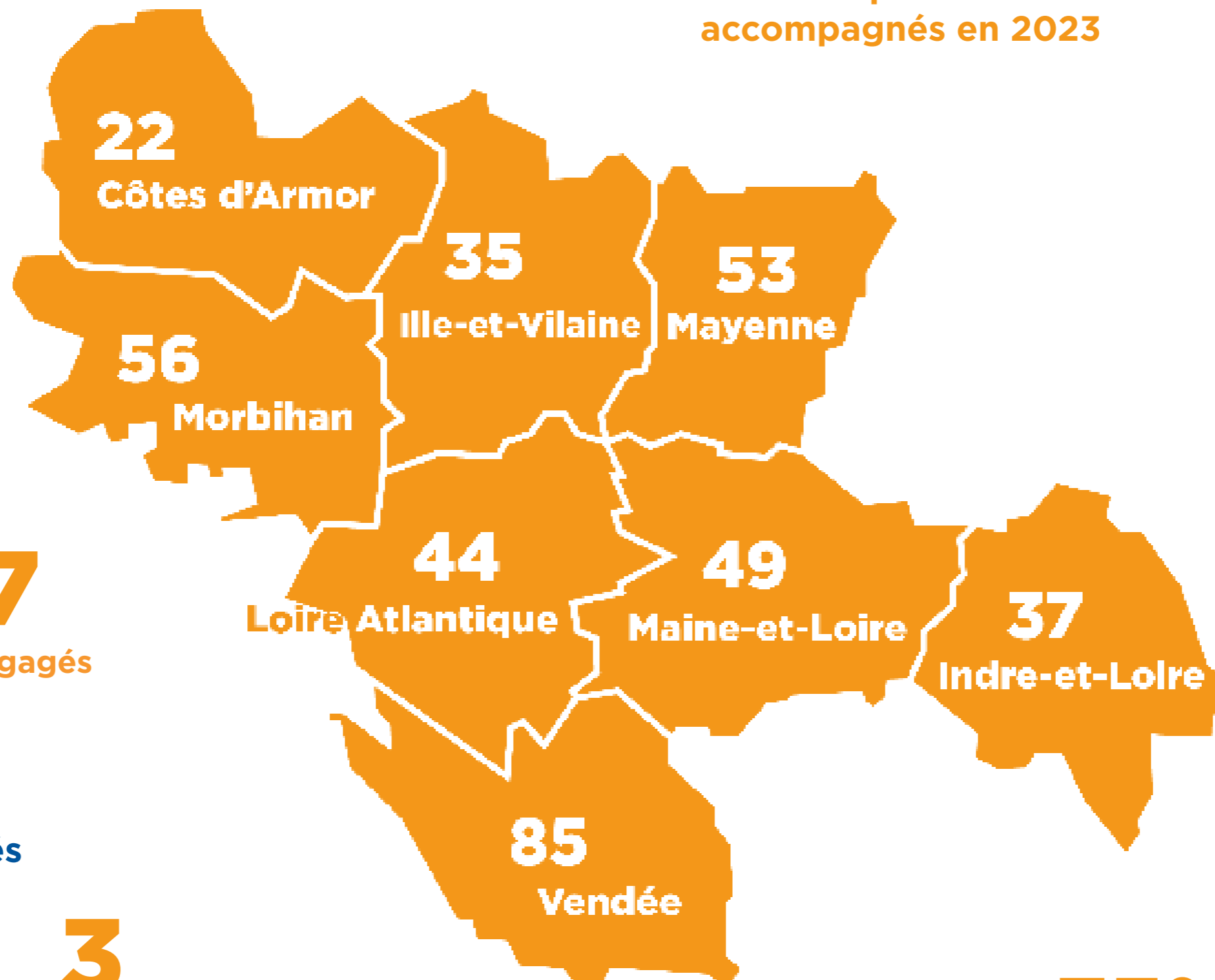
2023 en chiffres

143

entrepreneurs
accompagnés en 2023

+58%

de nouveaux
bénéficiaires par
rapport à 2022



307
bénévoles engagés

4
salariés

3
régions

8
antennes

28
ont rebondi

11
dans l'entrepreneuriat

17
dans le salariat

35%
de femmes

Accompagner les entrepreneurs ayant perdu leur entreprise

Chaque année en France, des dizaines de milliers de personnes sont contraintes de déposer le bilan de leur entreprise, dont la très grande majorité est constituée par les Très Petites Entreprises. Bien loin de l'image du parachute doré, cet évènement peut engendrer des conséquences dramatiques pour ces « petits patrons », et par répercussion pour leur entourage proche. **Entre perte d'emploi, problèmes financiers, sentiment d'isolement, stigmatisation sociale et difficulté à reprendre confiance en soi, il n'est pas évident de rebondir dans ces conditions.**

60 000 rebonds Grand-Ouest s'est donné pour mission d'aider les entrepreneurs ayant perdu leur entreprise sur les territoires Bretagne, Pays de la Loire et Centre Val de Loire, pour se reconstruire personnellement et rebondir vers un autre projet professionnel par le biais d'un accompagnement gratuit d'une durée pouvant aller jusqu'à 2 ans.

En 2023 les chiffres ont montré une accélération importante du nombre de procédures collectives en France. Effet de rattrapage post-Covid, hausse des coûts de l'énergie, difficultés d'approvisionnement liées au contexte géopolitique international... les explications possibles sont nombreuses, mais le fait est que sur les 9 premiers mois de l'année 2023, la France a enregistré 41 000 défaillances d'entreprise (données Altares), soit une moyenne de 4 550 défauts chaque mois. Un niveau projetant aux environs des 55 000 procédures à fin 2023. Aux premiers rangs des entreprises impactées : épicerie, coiffeurs, garagistes, transporteurs interurbains, second œuvre du bâtiment.

Cumulée à la multiplication des actions de communication menées par l'association depuis 2022, cette recrudescence du nombre de liquidations judiciaires s'est traduite par une hausse considérable du nombre d'entrepreneurs accompagnés sur l'année : 60 000 rebonds Grand Ouest a accompagné 143 entrepreneurs en 2023, dont 79 ont intégré l'association depuis janvier, contre 50 en 2022, soit une hausse de 58% des entrées.

Quelques-unes de nos réalisations en 2023 :



2 nouvelles antennes ouvertes dans les Côtes d'Armor et en Mayenne, pour un total de 8 départements couverts à fin 2023.



131 parrains / marraines, 77 coachs, 45 expert(e)s, 69 ambassadeurs / ambassadrices : tous engagés bénévolement dans l'association.



70 réunions mensuelles réalisées dans nos antennes à destination des entrepreneurs en rebond et des bénévoles accompagnants.



25 ateliers de co-développement pour les entrepreneurs en rebond



29 ateliers et formations thématiques proposés gratuitement aux entrepreneurs grâce à l'engagement de nos partenaires



Changer le regard de la société sur l'échec

La peur de l'échec peut être un frein à l'entrepreneuriat, et le regard sur l'échec est trop souvent synonyme d'incompétence.

Chez 60 000 rebonds nous rêvons d'une société dans laquelle l'échec n'est pas une fatalité mais une simple étape dans la courbe de l'expérience, une société qui valorise le fait d'oser et qui prône la possibilité pour chacun.e de se réinventer.

96% des entrepreneurs accompagnés rebondissent dans les deux ans qui suivent leur entrée dans l'association : ils retrouvent confiance en eux, et se lancent dans un nouveau projet professionnel, dans l'entrepreneuriat ou le salariat, forts de leur expérience et avec un regard neuf sur les affaires et sur la vie.

Où ces entrepreneurs puisent-ils la force de rebondir ? Comment ont-ils réussi à développer leur résilience pour poursuivre leur chemin en dépit des difficultés ? Quelles leçons peuvent-ils partager avec les autres entrepreneurs ?

60 000 rebonds intervient dans le cadre de conférences et ateliers pour contribuer à faire changer le regard sur l'échec, à la fois dans les entreprises mais également dans les réseaux et dans les écoles.

En 2023 nous sommes intervenus notamment auprès :



De Pépites Bretagne, pour la production de modules de formation à destination de l'Ecole des doctorants de Bretagne, autour de la thématique « droit à l'échec, devoir d'oser »



De la CARSAT des Pays de la Loire, pour présenter le parcours d'accompagnement 60 000 rebonds auprès des Assistantes Sociales



Des caisses du Crédit Agricole Atlantique Vendée et Anjou Maine, pour échange avec les collaborateurs des services recouvrement et contentieux



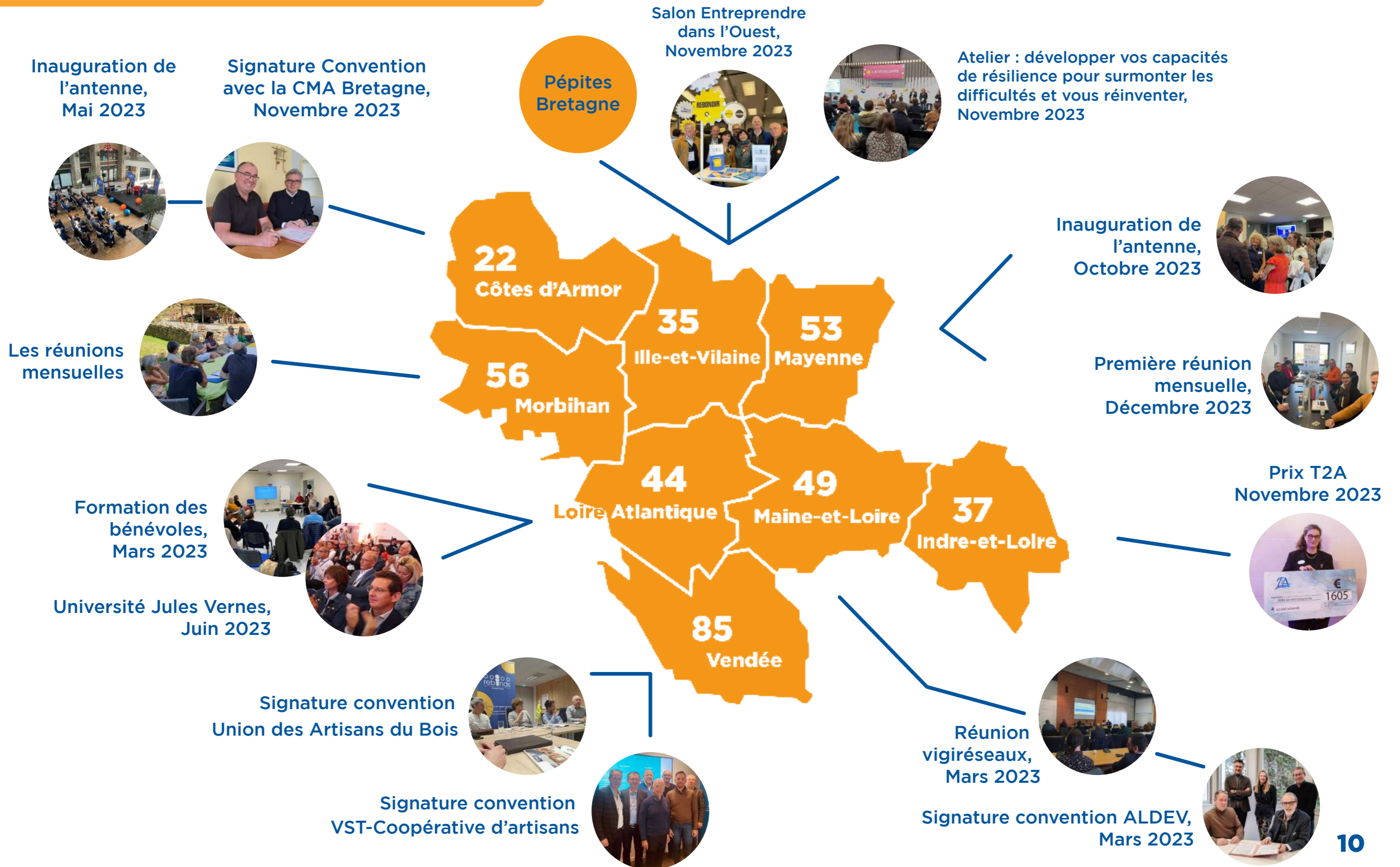
Du groupe « Encourager l'entrepreneuriat féminin en Loire Atlantique » porté par la CCI de Nantes-Saint Nazaire, pour mieux se faire connaître des cheffes d'entreprise



De porteurs de projets, à l'occasion du salon Entreprendre dans l'Ouest, avec le soutien de BPI France et la Région Bretagne, dans le cadre d'un atelier autour de la résilience entrepreneuriale



Les temps forts de nos antennes



Ils ont été accompagnés en 2023

L'accompagnement dont j'ai bénéficié et les échanges avec d'autres dans le même cas que moi se sont déroulés comme un long voyage sur moi-même et les autres m'ayant permis au fil des mois de prendre le recul nécessaire sur mes compétences et qualité, de **retrouver une confiance** que l'échec avait abimée, de **retrouver l'énergie de me battre, de me reconstruire et de rétablir une santé mentale et physique plus sereine.**

Nathalie

Mon parcours avec 60 000 rebonds a été **une véritable chance**. C'est un isolement rompu, levé, mis en pièces. L'ensemble, des personnes bénévoles qui nous accueillent, s'intéresse à votre parcours avec attention et bienveillance.

Thierry

La prise en charge par 60 000 rebonds suite à la liquidation a été **un vrai support pour rompre l'isolement** qui aurait ajouté de la fragilité. Le duo Parrain/Coach est pertinent et complémentaire. J'ai eu la chance de rencontrer une super coach, ce qui amène à se poser des questions sur la nécessité de continuer un accompagnement.

John

Je trouve que c'est **une chance** de pouvoir bénéficier de ce soutien moral et professionnel dans une période de la vie qui est vécue comme un deuil, j'ai conscience de la chance que j'ai eue d'être accompagnée, de pouvoir en parler sans être jugée ou incomprise. Un grand merci pour tout ça !

Maud

Un accompagnement coaching au top ! Une écoute bienveillante et chaleureuse. **Un parrainage patient, respectueux** de mon propre rythme et non intrusif, qui a respecté mes choix de ne pas vouloir à tout prix aller vers le salariat...

Marie-Laure

Une période difficile est face à nous et la première rencontre avec les membres de 60 000 rebonds donne une **bouffée d'oxygène**. La bienveillance, l'écoute et l'accompagnement permettent de se sentir épauler. Ça donne une belle énergie pour **redonner du sens à sa vie** professionnelle. Merci à Tous pour tout ce que vous m'avez donné.

Franck

Il est important de souligner que 60 000 Rebonds est une association saine, intègre, à l'écoute et attentive à chaque entrepreneur en détresse. En effet 60 000 Rebonds a mis à contribution toutes ses ressources disponibles pour **sauver à la fois la vie de ma famille, la vie de mon couple ainsi que ma propre vie personnelle**. Je suis heureux d'être membre de 60 000 Rebond, fier de ses Valeurs et je remercie l'ensemble de l'Association et chacun de ces partenaires ; si aujourd'hui j'ai pu rebondir c'est grâce à chacun de vous.

Mikael

Mon parcours de rebond a été très précieux. J'ai été formidablement entourée. Même si je n'ai profité que d'une petite partie des nombreuses ressources proposées par l'association, cela était **très rassurant** de savoir que toutes ces ressources étaient disponibles pour répondre aux besoins qui pouvaient se poser. J'ai aussi le plaisir de rencontrer d'autres entrepreneurs qui rencontraient des difficultés similaires et parfois supérieures aux miennes, on se sent moins seul et **cela fait relativiser**, voir d'autres entrepreneurs rebondir est aussi très rassurant et très stimulant. En outre, la communauté 60000 rebonds permet d'intégrer un nouveau et très large **réseau professionnel**, ce qui est très riche et très intéressant. L'accompagnement en duo coach et parrain a été d'une très grande aide et m'a permis de **retomber sur mes pieds**. Un grand merci à eux.

Louise

Ils ont parlé de nous

Des services pour parler de ses difficultés et se faire aider

GPA 45

Le Groupement de prévention agréé est présidé par Philippe Leloup dans le Loiret. Le GPA propose aux PME, dès les premières difficultés, l'écoute par un comité de trois experts (anciens chefs d'entreprise, experts-comptables, banquiers), un plan d'actions et un suivi.

60.000 rebonds

L'antenne régionale de cette association nationale est en cours de création par Benoît Huc et Henry Bassot-Chercol. Elle s'adresse aux chefs d'entreprise qui, après un dépôt de bilan, souhaitent se relancer dans un nouveau projet, aidés par une coach. 60000rebonds.com

La République du centre, janvier

Une antenne de l'association 60 000 Rebonds lancée dans les Côtes-d'Armor au printemps

Par Matthieu Laman, le 19 janvier 2023

60 000 Rebonds va lancer une antenne dans les Côtes-d'Armor au printemps. L'association accompagne les chefs d'entreprise qui en difficulté à retrouver confiance et à mener un nouveau projet, qu'il soit entrepreneurial ou salarial. Elle est à la recherche de bénévoles et de mécènes.



▲ Frédéric Haméon (à gauche), qui sera à la tête de l'antenne 22 de 60 000 Rebonds, et Alain Marion, vice-président de 60 000 Rebonds Grand Ouest. — Photo : Matthieu Laman

Le journal des entreprises, janvier

FRÉDÉRIC HAMEON À LA TÊTE DE L'ASSOCIATION 60 000 REBONDS CÔTES-D'ARMOR

L'association 60 000 Rebonds s'implante dans les Côtes-d'Armor au printemps. Elle accompagne les chefs d'entreprise dont la société a été liquidée. Frédéric Haméon sera à sa tête. Agé de 53 ans, il a lui-même subi une liquidation et suivi le programme d'accompagnement de l'association. Je m'investis car c'est une association merveilleuse, continue à soutenir celui qui, par ailleurs, a été nommé début janvier secrétaire général de la plateforme de pièces détachées automobiles. Revoir R&E.



60 000 Rebonds fonctionne avec un bureau de huit personnes, a besoin également de mécènes pour fonctionner. « L'association vit à 90 % sur le mécénat en région », partage Alain Marion, co-président de l'agence régionale Grand Ouest. Des entrepreneurs mécènes qui peuvent inscrire leur engagement dans leur politique RSE et bénéficier de l'expertise et du savoir-faire des bénévoles.

Créée en 2012 et présidée par Guillaume Mullier, l'association 60 000 Rebonds compte dix associations régionales. Celle du Grand Ouest (Bretagne, Pays de Loire et Centre-Val de Loire), présidée par Alain Marion et Philippe Delannoy, compte 250 bénévoles, 185 patrons et 67 coaches, et accompagne, fin décembre 2022, 127 entrepreneurs (103 au niveau national), dont trois Costarmois. Elle suit par l'antenne d'Ille-et-Vilaine. Une antenne morbihannaise existe également. Une implantation dans le Finistère est à l'étude.

Le journal des entreprises, février

naires...», confirme Véronique Cardenas qui peut engager l'entreprise vers des dispositifs pour rebondir, avec le programme Dinamic Rebond et les associations du Rebond des entrepreneurs (60 000 Rebonds, Re-créer, Apesa...). « En quelques mois, il est possible de se refaire une santé mentale et physique, et de repartir avec de nouvelles clés, en travaillant sa visibilité digitale, sa stratégie commerciale, en optimisant son organisation... » encourage la conseillère qui rappelle qu'être accompagné reste essentiel pour affronter les aléas de la vie d'une entreprise. Car comme le dit le proverbe, "seul on va plus vite, ensemble on va plus loin !" ■

Maine éco, janvier

Du roulis dans l'air

Redressements et liquidations judiciaires étaient descendus à des niveaux historiquement bas depuis le début de la crise sanitaire, du fait de la politique du « quoi qu'il en coûte » et de ses aides massives aux entreprises. Les temps sont en train de changer et les défaillances d'entreprises remontent en flèche. C'est ce que constate Gilles Henrio, le président du tribunal de commerce de Saint-Brieuc. Seize liquidations judiciaires ont été prononcées en octobre 2022 contre onze un an plus tôt, par exemple. L'année qui s'ouvre s'annonce périlleuse, avec la poursuite de l'instabilité des prix des matières premières et, surtout, la flambée continue du prix de l'énergie.

Il faut décidément avoir le cœur bien accroché pour être chef d'entreprise. On passe vite de héros, pour avoir protégé l'activité et les salariés au plus fort de la crise du Covid, à mauvais payeur quand l'inflation rogne les revenus des collaborateurs et l'insécurité de la conjoncture rend imprudente les augmentations de salaire. Garder son calme en tenant la barre se révèle de plus en plus essentiel pour des patrons qui n'ont souvent que les réseaux et leur équilibre mental pour les aider à affronter la houle de l'économie.

Car si le Compte professionnel de formation permet aux salariés de se former tout au long de leur carrière, et que les chefs d'entreprise savent se rapprocher des centres de formation et d'apprentissage pour attirer des collaborateurs de plus en plus précieux, l'école des patrons n'existe pas encore. Et ces derniers n'ont certainement pas le temps de retourner sur les bancs d'un amphithéâtre, serait-il virtuel.

Heureusement, ils ne sont pas seuls. Les réseaux (comme Entreprendre, Plato ou 60 000 Rebonds, qui va s'implanter officiellement dans le département en début d'année, pour n'en citer que quelques-uns), la juridiction consultative, les syndicats patronaux mais aussi le partage d'expérience et l'exemplarité mise en lumière dans ce magazine, peuvent représenter autant de soutien et de force pour des chefs d'entreprise qui s'appêtent, une fois de plus en 2023, à enfler leur cri jaune avant de monter sur le pont.

Le journal des entreprises, janvier

QUI CONTACTER ?

■ Pour chacune de ces procédures, le chef d'entreprise doit saisir le tribunal compétent avec à l'appui un dossier qui démontre les difficultés qu'il rencontre :

- le tribunal de commerce s'il est commerçant ou artisan,
- le tribunal de grande instance du siège de l'entreprise dans tous les autres cas.

Aide et soutien ponctuels :

L'association 60 000 Rebonds accompagne les dirigeants qui ont fait l'objet d'une procédure de liquidation judiciaire au cours des vingt-quatre derniers mois. Ce dispositif gratuit met à disposition du dirigeant un parrain « mentor » et un coach qualifié pour l'aider à rebondir plus vite et lui permet d'éviter l'isolement.

<https://60000rebonds.com> ■

Laurent Feneau

Procédure collective, janvier

Contrat d'alliance avec 60 000 rebonds



Lundi 7 mars 2023, Aldev et l'association 60 000 rebonds, qui accompagne les dirigeants d'entreprise ayant connu une liquidation judiciaire, ont signé un contrat d'alliance notamment autour de la question de la reconversion.

ALDEV, mars

Le Journal des Entreprises - FINISTÈRE

FINISTÈRE RÉSEAUX ÉCONOMIQUES

Le réseau 60 000 rebonds prévoit d'ouvrir une antenne à Brest en 2024

22 mars 2023

60 000 Rebonds est à été créée pour accompagner les entrepreneurs qui vivent l'épreuve de la liquidation de leur entreprise. L'association les aide à se reconstruire et à envisager un nouveau projet professionnel pour rebondir. Elle possède déjà une antenne en Ille-et-Vilaine, dans le Morbihan et dans les Côtes-d'Armor. Une antenne est en projet à Brest pour 2024. L'objectif est bien de densifier le maillage territorial afin d'être au plus près des entrepreneurs. Depuis sa mise en place fin 2017, l'antenne Ille-et-Vilaine a accompagné 39 entrepreneurs grâce à sa communauté bénévole de 41 parrains et marraines, coaches, experts et ambassadeurs.

LES DERNIÈRES INFOS

Le journal des entreprises, mars

Parmi les acteurs mobilisables se trouvent : « Le Centre d'information et de prévention, le réseau APESA (Aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance aiguë), l'Association 60 000 rebonds, ainsi que les prescripteurs locaux (cabinets comptables, associations d'entreprises...) à la mise en place et au fonctionnement du dispositif. »

Ouest France, mars

L'association 60.000 rebonds souhaite ouvrir une antenne à Brest en 2024

(29) Finistère

ORGANISATION ASSOCIATIVE CONSEIL

CRÉATION D'AGENCES ET ÉTABLISSEMENTS [A VENIR]

DÉVELOPPEMENT NATIONAL [A VENIR]

L'association 60.000 Rebonds (Courbevoie, 92) accompagne les entrepreneurs qui font face à la liquidation judiciaire de leur entreprise. Elle souhaite ouvrir une antenne à Brest (29) en 2024 afin de renforcer son maillage territorial.

60000 REBONDS - contact@60000rebonds.com - www.60000rebonds.com

Source : Le Journal des Entreprises, 22/03/2023 // Synthèse : First ECO

First éco, mars

ILLE-ET-VILAINE
60 000 rebonds fait face à une hausse des demandes d'accompagnement

En Ille-et-Vilaine, l'association 60 000 rebonds a soutenu 20 entrepreneurs ayant fait face à une liquidation judiciaire en 2022, contre 16 en 2021. Cette augmentation des demandes d'accompagnement s'explique par la hausse des défaillances d'entreprises dans la région Bretagne : 1 400 procédures collectives en 2022 contre 800 en 2021, avec 1 004 liquidations dans les tribunaux de commerce bretons en 2022 contre 585 en 2021. Depuis sa création fin 2017, l'antenne d'Ille-et-Vilaine a accompagné 39 entrepreneurs, dont la moitié ont recréé une entreprise dans le département. En 2022, 50 % des entrepreneurs accompagnés par l'antenne étaient des femmes. L'association a également créé une antenne dans les Côtes-d'Armor en 2022 et une autre est annoncée à Brest en 2024, dans le but de densifier son maillage territorial et d'être au plus près des entrepreneurs ayant besoin d'aide.

3

7 jours, mars

ÉCOSYSTÈMES & TERRITOIRES

ILLE-ET-VILAINE RÉSEAUX ÉCONOMIQUES

Vingt entrepreneurs breilliens accompagnés par 60 000 Rebonds en 2022

L'association 60 000 Rebonds Ille-et-Vilaine indique avoir accompagné 20 entrepreneurs (50 % de femmes et 50 % d'hommes) sur l'année 2022, après qu'ils aient liquidé leur entreprise. En 2021, l'association, qui vient en aide aux entrepreneurs post-liquidation pour les aider à reconstruire leur vie professionnelle, en avait suivi 16. Cette augmentation est en partie due à l'augmentation du nombre de défaillances par rapport à 2021. Les demandes de prise en charge s'accroissent depuis la fin 2022, et en ce début 2023.

Économie & territoires, avril

Ils ont parlé de nous

60 000 Rebonds. En 2022, hausse du nombre d'entrepreneurs pris en charge par l'antenne bretéillienne

Les difficultés d'entreprises et les souffrances psychologiques du dirigeant sont une réalité quotidienne. En 2022, l'antenne bretéillienne de 60 000 Rebonds a accompagné 20 entrepreneurs après qu'ils aient liquidé leur entreprise. Un nombre en augmentation par rapport à 2021, composé pour moitié de femmes. Par ailleurs, l'association qui rayonne à l'échelle nationale a bien voulu ouvrir une antenne à Brest. Le Finistère étant à ce jour le seul département breton où l'association n'est pas représentée.



"Nous constatons encore une accélération des demandes de prise en charge des entrepreneurs au dernier trimestre 2022 et depuis le début de l'année 2023", souligne Jean-Pierre Lehoucq, responsable de l'antenne 35 de 60 000 Rebonds. La raison tient dans l'augmentation des défaillances d'entreprises en Bretagne. En 2022, sur les 4 départements, les tribunaux de commerce ont enregistré 1 400 procédures collectives contre 800 en 2021. Parmi elles, 1 004 ont donné lieu à une liquidation. Un nombre deux fois plus élevé qu'en 2021 avec 585 liquidations prononcées.

Bretagne économique, mars

60 000 Rebonds inaugure l'antenne des Côtes d'Armor, le 9 mai, en présence Brieuc Maisonneuve

60 000 Rebonds accompagne des entrepreneurs post-faillite pour les aider à rebondir après un échec entrepreneurial. L'association, créée en 2016, est présente sur tout le territoire national. Elle inaugure aujourd'hui une antenne dans les Côtes d'Armor avec à sa tête Frédéric Hamon, ancien dirigeant qui a connu la liquidation en 2017 et retrouvé la confiance avec le soutien des bénévoles de l'association. Cette antenne sera inaugurée le 9 mai prochain à Saint-Brieuc, en présence de Brieuc Maisonneuve, chef d'entreprise et skipper engagé sur la dernière Route du Rhum. Il a lui aussi connu les affres du redressement judiciaire.



Bretagne économique, avril



▲ Frédéric Livenais est co-responsable de l'antenne angevine de l'association 60 000 Rebonds, qui compte une trentaine de bénévoles. — Photo : Olivier Hamard

Le journal des entreprises, mai

En 2024, l'association 60 000 Rebonds, créée pour accompagner les entrepreneurs qui vivent l'épreuve de la liquidation de leur entreprise, souhaite ouvrir une antenne à Brest. C'est une bonne nouvelle car beaucoup d'entreprises en difficulté aujourd'hui sont victimes des circonstances. On espère revoir très vite sur de nouveaux projets tous ces entrepreneurs, avec davantage d'expérience mais tout autant d'envie de créer des choses en Finistère.

Le journal des entreprises, mai

Vigiréseau pour alerter sur les difficultés du dirigeant

Dans le Maine-et-Loire, 60 000 Rebonds a lancé fin 2021 Vigiréseau : un dispositif qui permet dans chaque réseau économique d'alerter sur les difficultés d'un dirigeant pour l'orienter le plus rapidement possible vers une structure adaptée comme notamment l'association Apesa, qui propose un soutien psychologique. Depuis peu, l'antenne angevine a également signé un partenariat avec le GPA (Groupement de prévention agréé), qui soutient en amont les entrepreneurs dès les premières difficultés. "Pour qu'un dirigeant en difficulté rebondisse le plus vite possible, témoigne Frédéric Livenais, il faut le prendre en charge très rapidement. L'objectif de Vigiréseau est de nommer au sein de chaque réseau et structure économiques du département des vigies que nous allons sensibiliser et former, pour qu'elles identifient les éventuelles difficultés et veillent à ce que personne ne disparaisse des radars, ce qui est souvent le cas lorsqu'une personne est confrontée à la liquidation. Le but, c'est de l'orienter vers nous, vers Apesa ou vers le GPA le plus tôt possible."

Retrouvez l'interview de Frédéric Livenais, co-responsable de l'antenne de 60 000 Rebonds en Maine-et-Loire, dans l'émission Le Mag Eco, sur RCF.

Le journal des entreprises, mars

MAINE-ET-LOIRE RÉSEAUX ÉCONOMIQUES

Podcast Frédéric Livenais (60 000 Rebonds) : "Nous nous attendons à un nombre de demandes de plus en plus important"

Par Olivier Hamard, le 04 mai 2023

En Maine-et-Loire, l'antenne de l'association 60 000 Rebonds a accompagné, en 2022, 17 personnes confrontées à la liquidation de leur entreprise. Constituée de 30 bénévoles dans le département, l'antenne angevine renforce les partenariats pour ne pas laisser de dirigeants en difficulté sur le bord du chemin.

Le journal des entreprises, mai



© XAVIER POPY/REA

Philippe Fourquet est nommé président national de 60 000 Rebonds

Le conseil d'administration de la fédération nationale de 60 000 Rebonds a confié la présidence à Philippe Fourquet. Il succède dans cette fonction à Guillaume Mulliez, disparu brutalement. Secrétaire général depuis 2016 de l'association qui accompagne dans leur rebond professionnel les dirigeants ayant perdu leur entreprise, Philippe Fourquet a été jusqu'en 2022 président de 60 000 Rebonds Grand Ouest (lire page 64).

Le journal des entreprises, juillet



Laurent Brussel

Un avis partagé par Laurent Brussel, fondateur de Zeivo, dont l'aventure s'est arrêtée en début d'année. Deux ans après la création (2021), l'application pour diffuser en direct les rencontres sportives amateurs commençait à peine à avoir de bons retours. « Nous avions signé des contrats avec la Fédération française de handball, certaines ligues de football... Des clubs pro et semi-pro nous faisaient confiance pour leur section amateur », regrette l'ex-dirigeant. Il ajoute : « Quand on crée quelque chose de nouveau, le paramètre temps joue contre nous. Pour continuer à se développer, il aurait fallu plus d'argent. Nous avions trouvé des investisseurs prêts à lever des fonds, mais malheureusement l'un d'eux s'est dédit, entraînant le retrait des deux autres. J'ai dû prendre une décision : rester dans le déni jusqu'à hypothéquer ma maison ou dire stop. Rétrospectivement, je me dis que nous avons arrêté au bon moment : j'ai pu payer les salaires (un salarié et un alternant), les fournisseurs, ce qui m'a permis de partir serein. » Néanmoins, cette expérience laisse des traces, assure-t-il : « Une fois la liquidation prononcée, on se retrouve un peu livré à soi-même. Six mois après, je me sens incapable de repartir sur un autre projet. J'ai encore besoin de gérer. » L'ex-dirigeant a opté pour un retour à la case salarié dans un start-up (Onsho) à qui il peut faire profiter de son expérience. « Avant d'entreprendre, j'ai fait vingt ans dans l'automobile. J'aurais pu retourner dans un grand groupe mais j'ai choisi la start-up pour l'enthousiasme du porteur de projet dans lequel je me suis retrouvé, à mes débuts. »

À l'image du bol cassé, l'entrepreneur peut trouver dans le salariat un moyen de recouvrir d'or ses blessures.

Laurence BAUDOUIN

L'art de la transformation

Elle poursuit : « Dans cette idée, j'utilise souvent le métaphore du Kintsugi, une méthode de restauration japonaise qui consiste à réparer les objets en sublissant leurs cassures. Non content de réparer les morceaux, les adeptes du Kintsugi les recouvrent d'or. L'objet devient alors plus beau au point que certains le passent volontairement. Et si le salariat pouvait recoller les morceaux temporaires ? Une situation où l'échec est perçu comme un échec temporaire et de valoriser l'échec comme un apprentissage de faire mieux. » Sur les 115 entrepreneurs accompagnés en 2022 par l'association 60 000 Rebonds Grand Ouest, 30 ont rebondi dans l'exercice salarié et 70 % dans le salariat.

Un choix intime qui dépend de l'histoire de chacun

« Pour ma part, je ne suis pas sûr qu'il faille choisir un camp, avance Barbara Renault. Tout cela est assez poreux : fin de compte, ce n'est pas d'assurer que je ne reviendrai pas à l'entrepreneuriat un jour. Il s'agit davantage de savoir ce qu'on est prêt à accepter au moment T et de se poser les bonnes questions sans trop se mettre de barrières. »

Le journal des entreprises, mars

Informateur judiciaire, juin

La plupart des dirigeants entrepreneuriaux ont le cœur. Or, dans la solitude, le cœur a une place infiniment petite. Le mental, en revanche, est présent... Je dirais même qu'il galopie ! explique celle qui intervient bénévolement au sein de l'antenne 60 000 Rebonds de La Roche-sur-Yon, association qui aide les dirigeants à rebondir après une liquidation judiciaire. Elle précise : « Il ne faut pas croire que la liquidation intervient forcément à la suite d'une faute de gestion. Parfois, c'est le corps

« IL NE FAUT PAS CROIRE QUE LA LIQUIDATION INTERVIENT FORCÉMENT À LA SUITE D'UNE FAUTE DE GESTION. »

Laurence Baudouin

qui dit stop ! Je me souviens d'un entrepreneur venu témoigner de son échec. Il avait fait un premier infarctus et continué à travailler depuis son lit d'hôpital. Trois mois après sa sortie, un deuxième infarctus lui a fait comprendre qu'il n'avait plus le choix. Il ne pouvait plus diriger et a donc liquidé son entreprise. On lui a demandé pourquoi il n'avait pas vendu, puis pourquoi son comptable, par exemple, ne pouvait pas orchestrer la liquidation sa place. C'est là où le concept de solitude s'incarne totalement. Il était à l'hôpital dans un état nécessitant des soins intenses. C'était son entreprise, sa décision à lui seul. Parfois, on peut s'alléger en déposant ce qui nous pèse auprès d'un tiers, mais on trace seul le chemin. Ceci dit, la solitude lui a été bénéfique, ajoute-t-elle. Parfois, la liquidation est là aussi pour nous réveiller. Elle a permis à cet entrepreneur de prendre du temps pour lui et de se mettre en position du moment présent. « Elle ajoute : « Les événements nous traversent pour nous faire prendre conscience qu'on est sortis de notre cadre de référence. La solitude permet de réajuster les priorités et d'évoluer. Depuis, cet entrepreneur est redevenu salarié, puis il a remonté d'autres boîtes. Autant la solitude est destructrice lorsqu'elle est subie, autant elle est bénéfique quand elle est choisie. Aucune émotion n'est négative en soi. La peur évite le danger, la colère permet de comprendre ses limites, la tristesse de laisser les choses qui ne nous appartiennent plus. Les partager avec un professionnel de l'accompagnement devraient faire partie de la vie d'un dirigeant car en grandissant, il fait grandir aussi son entreprise. » conclut-elle.

Is apportent du soutien aux chefs d'entreprise en difficulté

Trois associations de soutien aux chefs d'entreprise se sont associées pour mettre en place le dispositif Vigiréseau qui vise à mieux accompagner les entrepreneurs en difficulté.



Frédéric Livenais, co-responsable de l'antenne 49 de 60 000 Rebonds, Jean-Pierre Benhaim, directeur départementale du Groupement de Prévention agréé (GPA), Jean-Michel Courton, président d'Apesa 49 DR.

Angers Villactas, juillet

GRAND TÉMOIN

Philippe Fourquet, président national de 60 000 Rebonds



« NOUS VOULONS ÊTRE LES RESTOS DU CŒUR DU REBOND ENTREPRENEURIAL »

Philippe Fourquet, le nouveau président national de 60 000 Rebonds, qui accompagne - gratuitement et sur mesure - les entrepreneurs ayant perdu leur société, veut faire grandir cette association. Tout en pesant encore plus, auprès de l'État mais aussi de l'opinion, afin de faire évoluer le regard sur l'échec, qui représente, parfois, un frein insurmontable pour ceux qui l'ont vécu.

Le journal des entreprises, juillet

Comment est née l'association 60 000 Rebonds ?

En 2012, Philippe Baudouin (qui a lui-même perdu sa société après une longue carrière chez Danone, NPD), au sortir du tribunal de commerce, fait le constat qu'il était très seul pour accompagner les entrepreneurs qui ont perdu leur entreprise. Il a décidé que proposer un accompagnement gratuit dans le Poitou était un acte de solidarité. C'est ainsi que l'association 60 000 Rebonds a été créée à Bordeaux puis, ensuite, à Nantes sur tout le territoire.

Depuis, elle a bien grandi...

Aujourd'hui, elle compte 1 000 bénévoles. 250 entrepreneurs sont accompagnés à la demande. Nous avons plus de 35 salariés répartis dans toute la France, 10 associations territoriales qui couvrent par ailleurs plusieurs régions administratives et 50 antennes locales.

Quel type d'aide concrète peuvent les entrepreneurs qui franchissent le pas de vos bureaux ?

Il y a deux volets. D'abord individuel. Un permis et un coach sont identifiés pour les accompagner. Le coach est un professionnel, certifié, qui a de l'expérience. Il va travailler sur la confiance en soi, l'estime de soi. L'entrepreneur a fait la part des choses entre ce qu'il est capable de faire et ce qu'il ne peut pas faire. Il se voit attribuer des responsabilités dans ses engagements. Un coach intervient dans un second temps, quand la confiance est rétablie. C'est un chef d'entreprise ou un salarié qui a une expérience et qui va discuter avec l'entrepreneur sur le projet. C'est un travail de conseil. L'entrepreneur est un professionnel et il doit savoir ce qu'il veut. Le collectif est un service de soutien pour ceux qui ne savent pas ce qu'ils veulent. Ils sont entendus et ils sont accompagnés. On organise, par exemple, des ateliers de développement de l'entrepreneur avec une problématique que nous leur proposons de résoudre.

Pour rebondir, encore faut-il avoir tous les outils en main !

Oui, nous, on agit comme si on avait une obligation de moyens. Nous sommes là pour mettre tous les éléments à leur disposition. Le travail est le plus difficile. Pour ceux qui veulent partir dans le salariat, nous proposons un parcours de départ très structuré. On leur propose un CV (qui est écrit par nous) et on leur propose un entretien de recrutement à blanc. Pour ceux qui souhaitent recréer une entreprise, on leur propose un business plan et un budget de leur entreprise. On leur propose aussi un accompagnement au second tour. On travaille avec eux les prévisions du projet comme les business plans ou le marketing. On leur propose aussi des ateliers de conseil. On leur fait aussi passer un pitch pour être prêt, par exemple, à aller voir les banques.



L'aide de l'association passe par des ateliers de coaching personnalisé.

Dans quel état sont les dirigeants lorsqu'ils sont allés à vous ?

La plupart sont épuisés psychologiquement. Ils ont tout donné pour essayer de sauver leur boîte. Ils ont aussi vécu des crises, mais pas de crise psychologique. Ils ont souvent des idées de ce qu'ils veulent faire et ils ont aussi des idées de ce qu'ils ne veulent pas faire. Ils ne viennent pas tout de suite après avoir perdu leur entreprise. Ils ont besoin de temps. Ils ont besoin de quelqu'un qui leur explique ce qu'ils ont vécu et ce qu'ils ont perdu. Ils ont besoin de quelqu'un qui leur explique ce qu'ils ont gagné. Ils ont besoin de quelqu'un qui leur explique ce qu'ils ont appris. Ils ont besoin de quelqu'un qui leur explique ce qu'ils ont découvert. Ils ont besoin de quelqu'un qui leur explique ce qu'ils ont réalisé. Ils ont besoin de quelqu'un qui leur explique ce qu'ils ont accompli. Ils ont besoin de quelqu'un qui leur explique ce qu'ils ont vécu.

Face à une telle fatigue, de la dépression, n'est-ce pas un véritable enfer ?

On sort de postures habituelles. Certains entrepreneurs sont parvenus dans l'échec, font passer leur échec sur la terre entière. Il est important qu'ils prennent leur part de responsabilité et - seulement - leur part. On veut éviter qu'ils se reconstruisent et se reconstruisent ces mêmes erreurs dans le futur. On pose les questions qui nous permettent de les faire sortir de la zone de confort. Cela va aller à mesure de leur évolution, mais ça va être un processus. En fait, nous faisons le rebond.

« L'échec est un élément d'expérience. Il peut entraîner une prise en main de sa vie, de son destin. »

Le journal des entreprises, juillet

Ils ont parlé de nous



60 000 REBONDS CRÉE UNE ANTENNE EN MAYENNE

Une procédure collective est souvent vécue comme un échec. Beaucoup de chefs d'entreprise s'isolent alors. L'association 60 000 Rebonds veut leur permettre d'en tirer les enseignements. Ce réseau formé pour le conseil et l'accompagnement à chaque étape arrive en Mayenne.

Pour les cheff(e)s d'entreprise ayant connu une liquidation judiciaire, on peut contacter l'association par mail (grandouest@60000rebonds.com) ou contacter directement Eric Gruau par téléphone (06 08 17 08 88).

Mais l'antenne mayennaise recherche également des « coachs et chefs d'entreprise qui ont envie de s'investir de manière bénévole ». « Notre objectif, c'est aussi de changer le regard de la société sur les entrepreneurs qui ont connu un échec », affirme Manon Dupuy. On veut valoriser ces gens qui ont pris un risque, qui sont riches d'expériences. Et puis, après tout, « Steve Jobs ou Bill Gates ont aussi commencé par quelques échecs », sourit Eric Gruau.



L'association 60 000 rebonds veut aussi faire changer le regard de la société sur les entrepreneurs ayant eu une liquidation judiciaire. De gauche à droite : Geneviève Hardy, suivie par l'association, avec Manon Dupuy (directrice régionale) et Eric Gruau (responsable de l'antenne mayennaise).

Ouest France, octobre

Éco système, novembre

En Mayenne, ils aident les entrepreneurs qui ont connu un échec à rebondir

L'association 60 000 rebonds a lancé son antenne en Mayenne mardi 3 octobre 2023. Son objectif : aider les chefs d'entreprise qui ont connu une liquidation judiciaire à se projeter vers l'avant.

L'antenne mayennaise de l'association 60 000 rebonds a été lancée mardi 3 octobre 2023 à Laval.

L'association 60 000 rebonds ouvre une antenne en Mayenne. Mais c'est quoi cette association ?

Créée au niveau national en 2012, elle a pour but « [d'accompagner les entrepreneurs qui ont dû fermer leurs sociétés](#) », explique Manon Dupuy, directrice régionale.

Car « s'il y a des réseaux pour les entrepreneurs quand ils sont actifs, il n'y a rien pour ceux en échec », affirme Éric Gruau, responsable de l'antenne mayennaise de 60 000 rebonds. Sauf qu'une liquidation judiciaire peut avoir des répercussions graves : « épuisement professionnel, conséquences sur la vie personnelle... »

Et en Mayenne, « on a beau dire et redire que tout va bien économiquement parlant, ce sont tout de même 136 chefs d'entreprise qui ont été privés d'emploi en 2022, soit une hausse de 56,3 % par rapport à l'année précédente, liée notamment à l'après Covid-19 ».

Comment se passe l'accompagnement ?

Gratuit, il peut durer « jusqu'à deux ans », informe Éric Gruau. Au programme : sept séances avec un coach professionnel « pour redonner confiance en soi, car on récupère souvent des personnes en miettes », observe Manon Dupuy.

Mais aussi une mise en relation avec des parrains/marraines chefs ou cadres d'entreprise « qui vont aider la personne à se projeter dans un nouveau projet » ; des interventions d'experts « qui vont donner des conseils », des formations, des séances collectives avec d'autres entrepreneurs dans la même situation...

Est-ce que ça marche ?

Lors du lancement de l'antenne 53 de 60 000 Rebonds, mardi 3 octobre 2023 dans les locaux de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) à Laval, Geneviève Hardy a donné son témoignage. Sa start-up a été liquidée en mars 2022. En avril de la même année, la Mayennaise rejoint l'antenne de 60 000 Rebonds du Maine-et-Loire.

« J'en avais entendu parler par les réseaux, explique-t-elle. J'étais au fond du trou. Je me suis dit qu'en travaillant en équipe, j'arriverais plus facilement à m'en sortir. »

Elle réalise alors cinq séances avec un coach, tandis que sa marraine lui fait découvrir l'univers des Ressources humaines. « Elle m'a ouvert mon horizon. » Aujourd'hui, Geneviève Hardy travaille avec un expert sur son bilan de compétences pour s'orienter vers « ce qui me correspond vraiment ». Mais elle est déjà ravie de son accompagnement par 60 000 rebonds. « Pour moi, il a été vital et a restauré une dynamique. »

Comment fait-on pour rejoindre l'association ?

Ouest France, octobre

La Mayenne

L'ASSOCIATION 60 000 REBONDS S'IMPLANTE EN MAYENNE

« La faillite n'est pas un échec »

Entre problèmes financiers, sentiment d'isolement, stigmatisation sociale et perte de confiance en soi, il n'est pas simple de rebondir après une liquidation...
Alain Marion, coprésident Grand Ouest / Hervé Lamy, parrain référent pour la Mayenne / Manon Dupuy, directrice / Eric Gruau, responsable de l'antenne mayennaise.



Depuis 2012, l'association 60 000 Rebonds accompagne les entrepreneurs dont l'entreprise a été liquidée. La section Grand Ouest ouvre une antenne en Mayenne. L'association présentait ses modes d'accompagnement mardi 3 octobre à la CCI de la Mayenne à ses partenaires potentiels.

« Une parole libérée sur la réussite et l'échec »
L'association active toute une batterie d'outils pour épauler les entrepreneurs qui ont vécu une procédure collective. Parrains, coachs, experts... L'association active toute une batterie d'outils pour épauler les entrepreneurs qui ont vécu une procédure collective.

« La honte, la peur de tout perdre »
L'association active toute une batterie d'outils pour épauler les entrepreneurs qui ont vécu une procédure collective.

« J'ai créé mon entreprise en 2017, petite fille d'entrepreneur et en pleine dynamique jusqu'à présent où le monde nous a fait face à moi. La liquidation devant un juge, en mars 2022, ça va très vite. Après, vous passez dans une petite salle à côté devant le liquidateur, qui vous dit que

pour lui ? m'a fait un bien fou. On n'est pas juge, il y a encore quatre mois, j'étais dans un tribunal compétent. Aujourd'hui, je suis plus isolée, je suis isolée et je suis dans un processus rapide de reconversion. J'ai plusieurs nouveaux projets. »
60 000 Rebonds, parce que c'est en 2012 le nombre de procédures collectives en France. Après six années Clout, on devrait retrouver au moins de nouvelles entreprises de Mayenne, animées par Eric Gruau, directeur de la section Grand Ouest, et assistées des bénévoles parrains, coachs et experts, et accueillies les entrepreneurs qui ont fait l'objet d'une liquidation.

Contact : Éric Gruau, 07 88 41 19 27, grandouest@60000rebonds.com

Le courrier de la Mayenne, octobre

MAYENNE RÉSEAUX D'ACCOMPAGNEMENT

Une antenne de 60 000 Rebonds créée pour accompagner les dirigeants après une liquidation d'entreprise en Mayenne

Par Frédéric Gérard, le 03 octobre 2023

Le journal des entreprises, octobre

L'ASSOCIATION 60 000 REBONDS S'IMPLANTE EN MAYENNE

« La faillite n'est pas un échec »

Entre problèmes financiers, sentiment d'isolement, stigmatisation sociale et perte de confiance en soi, il n'est pas simple de rebondir après une liquidation...

Depuis 2012, l'association 60 000 rebonds accompagne les entrepreneurs dont l'entreprise a été liquidée. La section Grand Ouest ouvre une section en Mayenne. L'association présentait ses modes d'accompagnement mardi 3 octobre à ses partenaires potentiels, à la CCI de la Mayenne.

« Une parole libérée sur la réussite et l'échec »

« L'association est animée par une soixantaine de membres actifs sur le réseau Grand Ouest, qui sont des facilitateurs auprès des entrepreneurs qui arrivent. Plusieurs d'entre nous ont vécu une liquidation et ont une sensibilité différente, selon qu'ils ont rebondi il y a deux ou sept ans. Les tribunaux accompagnent des personnes morales, nous, on accompagne des personnes privées », explique Alain Marion, coprésident de la section Grand Ouest de 60 000 rebonds. « Un

dépôt de bilan est souvent vécu comme un séisme, avec souvent des répercussions sismiques. Nous pouvons avoir une certaine parole libérée sur la réussite et l'échec. » Parrains, coachs, experts... L'association active toute une batterie d'outils pour épauler les entrepreneurs qui ont vécu une procédure collective. Geneviève, entrepreneure en Mayenne, témoigne du soutien que lui a apporté pendant plusieurs mois l'antenne angevine de 60 000 rebonds.

« La honte, la peur de tout perdre »

« J'ai créé mon entreprise en 2017, étant petite fille d'entrepreneur et en pleine dynamique ; jusqu'au moment où je me suis retrouvée face à moi. La liquidation devant un juge, en mars 2022, ça va très vite. Après, vous passez dans une petite salle à côté devant le liquidateur, qui vous dit que



Résumé : L'association "60 000 rebonds" s'installe en Mayenne pour aider les entrepreneurs dont les entreprises ont fait faillite. Les effets post-Covid et la fin des mesures gouvernementales d'aide expliquent les défaillances. L'association offre un accompagnement gratuit, mettant en relation les entrepreneurs avec des coaches bénévoles et des parrains du secteur pour les aider à rebondir vers de nouveaux projets, que ce soit en entrepreneuriat ou en salariat. Itw de Manon Dupuy, directrice régionale de l'association.

France Bleu Mayenne, octobre

LOUISE DARBON @louise_dbn
L'association 60 000 rebonds, qui accompagne les entrepreneurs après la perte de leur entreprise. Une culpabilité qu'Olivier Kerr a ressentie quand il s'est vu contraint d'abandonner le cabinet de conseil spécialisé en risques psychosociaux dont il était le directeur général, après un burn-out. « On se sent coupable vis-à-vis de nos anciens salariés, avoué-t-il. J'ai eu honte de ce qui m'arrivait à moi, un spécialiste des risques psychosociaux... On ne s'imagine pas la charge mentale associée à l'échec. Du jour au lendemain, on n'est plus rien », se souvient celui qui, soutenu par son réseau, a fini par créer une nouvelle entreprise après un bref passage par le salariat.
« On a un sentiment horrible de culpabilité quand on se retrouve à mettre tous ces gens au chômage », confirme Priscilla Saunier, dont l'entreprise qui employait 90 personnes s'est retrouvée en liquidation judiciaire. Incapable de s'en ouvrir à ses proches, l'entrepreneuse a néanmoins bénéficié de l'accompagnement de 60 000 rebonds. Soutenue psychologiquement par un coach certifié et bénévole et guidée par un

Le Figaro, octobre

Haut Anjou, octobre

La gouvernance de l'association en 2024

Le Conseil d'Administration :



Alain Marion,
Co-président



Philippe Delaunay,
Co-président



Pierre Tiers,
Vice-Président



Sandrine Moreau,
Vice-Présidente
en charge de la
trésorerie



Pedro Lopez,
Secrétaire Général

L'équipe salariée :



Manon Dupuy,
Directrice Régionale



Régine Rouillon,
Coordinatrice territoriale
37 / 44 / 49 / 85



Virginie Legas,
Coordinatrice territoriale
22 / 35 / 53 / 56



Jérôme Guillou,
Chargé de mécénat & partenariats
En mécénat de compétences



Angèle Le Cap,
Chargée de communication

Merci à tous nos administrateurs pour leur engagement aux côtés de l'association :

Paul Bazireau, Olivier Bieder, Gaëtan Bourgé, Caroline Boutier, Pascal Couffin, Michel Ferré, Pierre-Yves Floc'h, Martine Laruaz, François Macé, François Naux, Marie-Françoise Redon, Anne Renon, Patrick Richard.

Merci également à Jacky Munoz, Julie Prudent, Fabienne Riou et Valérie Simon pour leur participation aux réunions de Conseil d'Administration en tant que représentants des familles de bénévoles.

Enfin, un immense merci à Sabrina Cazoulat, Pierre-Yves Floc'h, Eric Gruau, Frédéric Haméon, Christophe Julienne, Jean-Pierre Lemonnier, Frédéric Livenais, Christian Fournereau, Thierry Picavet, Isabelle Ridoire, Gwénaëlle Young, et à tous les bénévoles qui portent l'association dans les territoires au quotidien !

Nos partenaires & soutiens



FONDS DE DOTATION
**SOLIDARITÉ
GRAND OUEST**
Ensemble, agissons pour notre territoire



BNP PARIBAS



La Nuit du Bien Commun
Le bien de tous est l'affaire de chacun

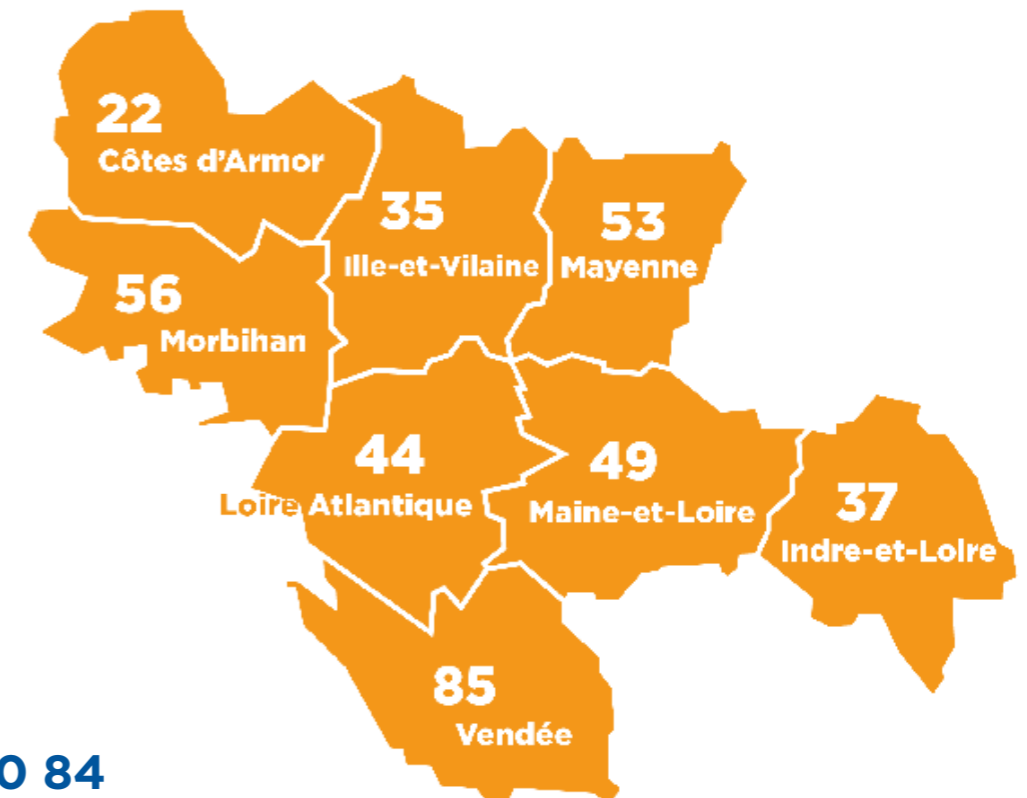


Les nouveaux partenaires de 2023



Merci à tous nos soutiens sans qui notre action ne serait pas possible !

Nos contacts



☎ 02 72 56 80 84

☎ 06 32 06 99 97

✉ grandouest@60000rebonds.com

🌐 60000rebonds.com

🌐 [60000-rebonds-grand-ouest](https://www.linkedin.com/company/60000-rebonds-grand-ouest)

Rapport d'activité 2023

Parution février 2024